



Département Scientifique
Mathématiques, Informatique,
Physique et Systèmes

Procès Verbal du Conseil plénier du Département Scientifique

Jeudi 6 avril 2017 à 15h30

Membres titulaires présents ou représentés avec voix délibérative : Philippe COMBETTE, Annelise FAIVRE, Marc HERZLICH, Serge MORA, Sandrine BARDET, Thierry MICHEL, Clémentine NEBUT (procuration à Marianne HUCHARD), Jérémie TORRES, Gwladys TOULEMONDE, Jérémy NUSA, Alain FOUCARAN, Guillaume CAPTIER (représentant le directeur d'AiDMP, Paul LANDAIS), Pierre LEFEBVRE, Stéphane PAGANO (procuration à Sandrine BARDET), Philippe POIGNET, Michel MONDAIN (procuration à Guillaume CAPTIER), Jean-François DUBE.

Membres suppléants présents avec voix délibérative : Viviane DURAND-GUERRIER, Marianne HUCHARD, Frédéric COMBY.

Membres suppléants présents sans voix délibérative : Bruno ROUZEYRE, Simon LE FLOC'H.

Invités permanents présents : aucun.

Invitée ponctuelle au titre d'une UFR ayant moins de 5 enseignants-chercheurs dans le Département : Mme Agnès MULLER, représentant la Faculté de Pharmacie

ORDRE DU JOUR

1. Validation du PV des Conseil du 2 février 2017
2. Validation du projet de règlement intérieur du Département scientifique
3. Lancement des élections aux Commissions de section
4. Campagne d'emplois PAST : poste 27 PAST 1140/1141 IUT Béziers / LIRMM
5. Statuts des plateformes technologiques et des centres de services pour la recherche
6. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h30.

1. Validation du PV de la séance du 2 février 2017

Aucune remarque n'ayant été formulée, le PV du Conseil du 2 février 2017 est soumis au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 6

VOTANTS : 14

POUR : 14

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

2. Projet de règlement intérieur du Département scientifique

Le Directeur revient sur la discussion de la semaine précédente. Les points qui avaient été laissés en suspens concernent la taille des commissions dans certaines sections et les règles de parité.

Après consultation des différentes communautés, il s'avère que les nombres proposés pour la taille des différentes commissions sont acceptés.

Pour la parité, il est proposé de demander aux listes de respecter une représentation de chaque sexe au moins égale à celle du sexe minoritaire dans le collège concerné, arrondie à l'entier supérieur.

Le projet global de règlement intérieur du Département scientifique (document joint en annexe) est soumis au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

VOTANTS : 19

POUR : 19

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

3. Lancement des élections des commissions de sections

Compte-tenu de l'adoption du règlement intérieur, le Directeur du DS souhaite pouvoir lancer le processus électoral le plus vite possible, afin de disposer des commissions de section pour les opérations de gestion de ressources humaines (avancement de grade des enseignants-chercheurs, ATER, CRCT...) du mois de juin. Pour ce faire, il présente le projet de calendrier suivant :

- publication des listes électorales autour du 15 mai
- date limite de rectification vers la fin mai
- date limite de candidature vers la fin mai
- élections le 6 et le 7 juin

Les directeurs et directrices des DS concernés ont déterminé un outil de vote électronique appelé Belenios et développé par l'INRIA à Nancy qui semble remplir les conditions d'efficacité, de simplicité et de sécurité.

Le seul problème est de nature juridique. Les projets de règlements intérieurs vont être vérifiés par la DAGI de l'UM. Si elle décèle des problèmes de nature à remettre en cause les décisions du Conseil de DS sur le contenu de fond du règlement intérieur, les élections ne pourront pas se tenir.

Le directeur du DS demande donc au Conseil de l'autoriser à lancer le processus électoral, avec le calendrier susmentionné et sous réserves qu'aucune remarque de fond ayant des conséquences lourdes ne soit formulée par la DAGI sur le règlement intérieur.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

VOTANTS : 19

POUR : 19

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Suite à ce vote, le Directeur du DS sollicite les membres du Conseil pour former un Comité Electoral Consultatif. Les membres suivants se proposent : Sandrine Bardet, Frédéric Comby, Viviane Durand-Guerrier, Gladys Massiera, Thierry Michel, Clémentine Nebut.

4. Campagne d'emplois PAST

Deux postes sont à pourvoir au sein du DS MIPS : l'un à l'IUT de Béziers et au LIRMM, l'autre à la Faculté de Pharmacie et à AiDMP. Il s'agit de demandes de renouvellement : le profil des postes doit être validé en Conseil plénier, et un avis sur le renouvellement des individus sera prononcé en Conseil restreint.

Il est rappelé que les PAST (maîtres de conférences et professeurs associés à temps partiel ou à temps plein) sont des enseignants-chercheurs, ayant donc double mission d'enseignement et de recherche, adaptée à leurs compétences et expérience professionnelle.

Un débat s'engage sur le rôle des PAST et les conditions de leur exercice (**cf. présentation en annexe**) : soutien à la valorisation, communication, soutien aux plateformes technologiques, soutien à une stratégie internationale.

Poste IUT Béziers / LIRMM (maître de conférences associé à temps plein) – présentation par Philippe PUJAS et Philippe POIGNET

Le besoin en formation porte sur l'enseignement du graphisme multimédia, l'infographie et la production audiovisuelle, à l'interface entre la section CNU 61 et les arts appliqués. Il inclut également la gestion de plateformes pédagogiques financées par le PIA2. Le vivier est restreint, et ce besoin ne peut pas être couvert par des enseignants-chercheurs UM. En recherche, le LIRMM propose une mission de développement de simulations 3D réalistes pour la robotique humanoïde ou la robotique d'exploration, ainsi que la participation aux efforts de vulgarisation entrepris par le laboratoire.

Suite à la présentation et en l'absence de question, le Directeur de DS soumet ce profil au vote.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

VOTANTS : 19

POUR : 19

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Poste Fac. Pharmacie / AiDMP – présentation par Agnès MULLER et Guillaume CAPTIER

Le besoin d'enseignement concerne les filières conduisant à l'exercice en officine, et requiert donc un professionnel de la pharmacie de ville, ayant pour mission de piloter le fonctionnement d'une plateforme pédagogique originale appelée « pharmacie expérimentale » (une pharmacie « virtuelle » permettant aux étudiants de découvrir et pratiquer la réalité du métier, avec organisation de jeux de rôles, de simulation, et enseignement des différentes facettes de la gestion d'officine). Suite à la demande du CAC de définir un profil recherche, une réflexion a été entreprise pour insérer la personne recrutée dans des programmes du laboratoire AiDMP destinés à mesurer de manière quantitative l'efficacité des stratégies de soins et des liens patient – pharmacie – hôpital.

Suite à la présentation et en l'absence de question, le Directeur de DS soumet ce profil au vote. Mme Agnès MULLER, représentant Mme Laurence VIAN, doyenne de la Faculté de Pharmacie, prend part à ce vote avec voix délibérative conformément à l'article 3.3 des statuts du Département scientifique.

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

VOTANTS : 20

POUR : 20

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

En l'absence de questions diverses, le Conseil est levé à 17h45.